

Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) Procès-verbal

Le 18 janvier 2024, de 13 h à 15 h

Réunion virtuelle tenue dans Microsoft Teams

Tel qu'approuvé lors de la réunion du 7 mai 2024.

Membres permanents

Nom	Représentant	Organisation	Présent
Quentin Levesque	Président du GCIS (directeur, Services des routes et du stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Scott Caldwell	Service du stationnement (gestionnaire, Service du stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Judy Lincoln	ZAC	ZAC du village de Westboro	Oui
Colleen Gyori	ZAC	ZAC du Centre-ville Rideau	Oui
SabriNa C. Lemay	ZAC	ZAC du centre-ville	Oui
Darrell Cox	ZAC	ZAC du Glebe	Non
Ken Hahn	Association communautaire	Association communautaire du village de Wellington	Oui
James Grant	Association communautaire	Association communautaire du Vieil Ottawa-Sud	Non
Derrick Simpson	Association communautaire	Fédération des associations civiques	Oui
Ana Mzaria Cruz-Valderrama	Accessibilité	Comité consultatif sur l'accessibilité	Oui
Daniel Spence	GDT/Installations pour cyclistes et piétons	Université d'Ottawa	Oui
Greg Fyffe	Représentant des lieux de culte	Église presbytérienne Knox	Non
Julia Cosentino	Représentante de l'Administration du tourisme et des congrès	Tourisme Ottawa	Oui
Dean Karakasis	Représentant de l'industrie de l'aménagement/propriétaire-gestionnaire d'immeubles	Building Owners and Managers Association	Oui
Asaf Mitta	Personnes âgées	Conseil sur le vieillissement	Oui

Personnel de la Ville et experts-conseils présentant des exposés

Nom	Titre	Direction générale/Organisme	Présent
Amber Dray	Coordonnatrice de programmes et de projets (Services de soutien aux activités)	Direction générale des travaux publics, Services de soutien aux activités	Oui

Katie Vaughan	Agente de programmes et de projets (Services de soutien aux activités)	Direction générale des travaux publics, Services de soutien aux activités	Oui
Bryan Babbs	Coordonnateur, Études sur le stationnement	Direction générale des travaux publics, Service du stationnement	Oui
Michael Lalonde	Gestionnaire de programme, Application des règlements sur le stationnement et logistique	Direction générale des services de protection et d'urgence	Oui

Point 1 – Présentations, mot de bienvenue, table ronde

La réunion est ouverte par le président Quentin Levesque, qui souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, présente les anciens membres et donne un aperçu de l'ordre du jour.

- On indique que Darrell Cox sera le nouveau représentant de la ZAC du Glebe, en remplacement de Patrick Burke. Darrell n'est pas présent en raison d'un conflit d'horaire.
- On présente SabriNa Lemay, nouvelle représentante de la ZAC du centre-ville, en remplacement de Christine Leadman.
- Le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023 du GCIS est approuvé.

Point 2 – Plan de travail 2024 du Service du stationnement

Scott Caldwell présente le plan de travail 2024 du Service du stationnement. La présentation porte sur les projets en cours liés à l'exploitation des installations, la recharge des véhicules électriques et le projet pilote de captage dans les terrains de stationnement en surface, ainsi que sur de nouvelles initiatives comme l'examen du stationnement le soir et la fin de semaine. La présentation porte également sur l'acquisition d'un système de paiement des frais de stationnement, les collectes de données sur le stationnement du printemps et de l'automne, et l'évaluation en cours du vélopartage.

Discussion et commentaires :

- Pourquoi la Ville souhaite-t-elle mener un examen sur le stationnement le soir et la fin de semaine?
 - Le personnel a examiné plus en détail l'initiative relative au stationnement le soir et la fin de semaine, en se référant à l'engagement pris dans le cadre de la mise à jour de la Stratégie municipale de gestion du stationnement en 2019.

- L'examen vise à garantir une approche qui permettra de gérer le stationnement de manière cohérente à l'échelle de la ville et qui devrait reposer en grande partie sur des données, conformément aux lignes directrices pour l'établissement des tarifs approuvées par le Conseil.

Une partie des discussions au sujet du plan de travail portent également sur les initiatives dans le cadre du Programme de stationnement public pour vélos. Le personnel fait le point sur les deux casiers de stationnement pour vélos installés, en précisant que leur mise en service était prévue pour le printemps.

Discussion et commentaires :

- Est-il prévu d'élargir le programme de casiers de stationnement sécurisés pour vélos?
 - Le personnel confirme qu'il existe des plans en vue d'élargir le programme de casiers de stationnement sécurisés pour vélos au lot 9 sur la rue Slater, entre les rues Bank et Kent, et continue d'étudier les possibilités d'expansion.
- Quand le casier de stationnement pour vélos du garage de la rue Gloucester sera-t-il accessible?
 - Le personnel confirme que l'installation du casier de stationnement sécurisé pour vélos à cet endroit a été retardée en raison d'un projet de cycle de vie en cours. Une fois cette étape franchie, le casier sera installé.
- Pourquoi n'installe-t-on pas de casiers de stationnement sécurisés pour vélos où se trouvent des places de stationnement sur rue?
 - Le personnel confirme que des possibilités sont examinées, mais qu'il y a des contraintes de taille compte tenu du modèle de casier dont dispose actuellement la Ville.

Les participants discutent des multiples méthodes de paiement par rapport aux technologies actuelles ou en cours d'élaboration, comme l'application de paiement par téléphone, l'application pour les casiers à vélos et les options de paiement pour la recharge des véhicules électriques.

Discussion et commentaires :

- On souligne l'importance de prendre en considération les systèmes de paiement du stationnement sur rue et hors rue ainsi que les options de paiement par téléphone au cours du processus d'approvisionnement.

- Les différents types de cartes de paiement et d'applications peuvent-ils être combinés en une seule option ou un seul fournisseur?
 - Le personnel confirme les difficultés rencontrées pour consolider le processus de paiement en raison de la participation de plusieurs fournisseurs dans différentes initiatives.

Point 3 – Mise à jour sur les subventions destinées aux ZAC

Scott Caldwell présente une mise à jour sur l'examen du Programme de subvention des initiatives de stationnement des ZAC. Cela fait suite à l'engagement pris lors de l'approbation de la mise à jour de la Stratégie municipale de gestion du stationnement (SMGS) d'envisager des options permettant de tenir compte de la taille relative de chaque ZAC lors de la détermination du montant admissible. Les critères d'admissibilité à la subvention et le processus d'élaboration d'une approche par niveaux fondée sur le nombre de places de stationnement payant sur rue dans chaque ZAC font l'objet d'une discussion. La présentation vise à recueillir des commentaires avant d'inclure les paramètres mis à jour dans le rapport annuel 2023 du Service du stationnement aux fins d'approbation.

Discussion et commentaires :

- Quelles ZAC ont reçu cette subvention en 2023?
 - Le personnel confirme que la ZAC du quartier chinois de la rue Somerset et la ZAC de la rue Preston ont reçu une subvention en 2023.
- Comment sont déterminées les limites supérieures et inférieures des places de stationnement payant du niveau intermédiaire?
 - Le personnel confirme que ces limites sont fondées sur le nombre médian de places parmi toutes les ZAC disposant de places de stationnement payant. Le niveau intermédiaire comprend toutes les ZAC dont le nombre de places est supérieur à la médiane de 50 % de la valeur médiane et inférieur à la médiane de 50 % de la valeur médiane.
- Si le stationnement payant est mis en œuvre dans le quartier Kitchissippi, comment le montant de la subvention changera-t-il?
 - Le personnel confirme que si le stationnement payant est mis en œuvre dans Westboro et Wellington Ouest, les paramètres appropriés pour chaque ZAC applicable seront ajoutés et il y aura un ajustement des

limites de chaque niveau. Le processus de réévaluation des niveaux et de prise en compte des changements dans la répartition des places de stationnement payant sur rue sera répété chaque année afin de s'assurer que chaque ZAC est admissible au montant correct.

- Comment l'initiative relative au stationnement payant le soir et la fin de semaine affectera-t-elle le calcul des subventions destinées aux ZAC?
 - Le calcul pour déterminer le montant de la subvention admissible pour chaque ZAC est fondé sur le nombre de places de stationnement payant sur rue, qui ne devrait pas changer de manière significative à la suite de l'examen du stationnement le soir et la fin de semaine. Des ajustements seront apportés dans le cadre du processus annuel, le cas échéant.
- Comment la réduction des places de stationnement pour les pistes cyclables, les trottinettes électriques et les parcs à vélos affecte-t-elle les recettes?
 - La suppression de places de stationnement payant se traduit par une diminution de l'offre de stationnement et peut entraîner une baisse des recettes. Un équilibre doit être trouvé, compte tenu du mandat de la SMGS, et des solutions permettant d'atténuer les répercussions sur le stationnement seront recherchées dans la mesure du possible.
- Les ZAC sont-elles tenues de concourir pour l'obtention d'une subvention?
 - Le personnel confirme que chaque ZAC se qualifie automatiquement pour son montant admissible à condition que ses soumissions répondent aux critères.
- On demande au groupe quelle est la meilleure façon de mener des consultations et de communiquer l'information en ce qui concerne les changements proposés à la subvention de stationnement destinée aux ZAC.
 - Les représentants des ZAC confirment que les changements proposés devraient être communiqués par l'intermédiaire de la Coalition des zones d'amélioration commerciale d'Ottawa (OCOBIA).

Point 4 – Ajustements des tarifs de stationnement sur rue

Scott Caldwell présente un aperçu des lignes directrices pour l'établissement des tarifs et discute de l'application d'ajustements tarifaires basés sur l'inflation et la demande.

Discussion et commentaires :

- On souligne que la demande est plus inélastique en ce qui concerne la zone de la rue Ruskin et que les augmentations de tarifs peuvent ne pas avoir d'incidence sur le stationnement en raison de sa proximité avec l'Hôpital Civic.
 - Le personnel reconnaît que la situation est légèrement différente de celle des zones commerciales, mais qu'il y a aussi des similitudes. Même avec l'augmentation des tarifs dans la zone de la rue Ruskin, les tarifs pour le stationnement de courte durée seront avantageux par rapport aux options de stationnement adjacentes.
- À quelle fréquence les ajustements des tarifs seront-ils mis en œuvre?
 - Le personnel confirme que des données seront recueillies deux fois par année afin de déterminer les changements.
- Quelles sont les périodes visées pour la collecte de données sur le stationnement?
 - Le personnel confirme que les données sur le stationnement seront recueillies au printemps et à l'automne, à des moments considérés comme typiques en ce qui concerne la demande de stationnement dans la ville.
- On exprime un soutien en faveur d'un tarif unique par zone, par opposition à des tarifs différents selon les jours et les heures dans une zone.
- Des participants soulignent que les nouvelles technologies de paiement pour le stationnement offrent une plus grande flexibilité en ce qui concerne les stratégies de tarification. Il conviendrait d'étudier la possibilité d'une stratégie de tarification progressive, en particulier dans les zones à forte demande. Par exemple, dans le cadre d'une telle approche, les tarifs pourraient commencer à 2,00 \$ pour la première heure, passer à 3,00 \$ pour la deuxième heure et atteindre un maximum de 5,00 \$ par heure en cas de dépassement de la limite de deux heures.

Point 5 – Mise à jour de l'Étude sur le stationnement dans le secteur de Kitchissippi

Bryan Babbs présente un compte rendu au sujet de la mise à jour de l'Étude sur le stationnement dans le secteur de Kitchissippi. Les questions clés, les tendances et les constatations en ce qui concerne le taux d'utilisation des places stationnement et la durée d'utilisation sont partagées, ainsi que les commentaires recueillis au cours de la

phase de consultation préliminaire. Le personnel réalise actuellement la phase de consultation « ciblée », et il est prévu qu'un autre compte rendu soit présenté au GCIS avant d'arriver à des résultats définitifs.

Aucune discussion ni aucun commentaire.

Point 6 – Application des règlements sur le stationnement (discussion ouverte)

Les membres prennent part à une discussion ouverte avec Michael Lalonde, gestionnaire de programme, Application des règlements sur le stationnement et logistique, représentant la Direction générale des services de protection et d'urgence.

Discussion et commentaires :

- Quelles mesures la Ville peut-elle prendre pour améliorer la communication au sujet des règlements sur le stationnement, en particulier en ce qui concerne les exigences comme le respect d'une distance de 1,5 m par rapport aux intersections et aux entrées de cour?
 - Le personnel confirme qu'il est préférable de diffuser l'information sur plusieurs plateformes médiatiques, y compris les médias sociaux, les sites web, la radio et les publications communautaires, afin de joindre efficacement le public et d'encourager le bouche-à-oreille.

Point 7 – Conclusion

Quentin Levesque fait une récapitulation et invite les membres à soulever d'autres points ou sujets. Il indique que la prochaine réunion du GCIS aura lieu à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai.

- Aucun dernier point ou sujet n'a été soulevé.